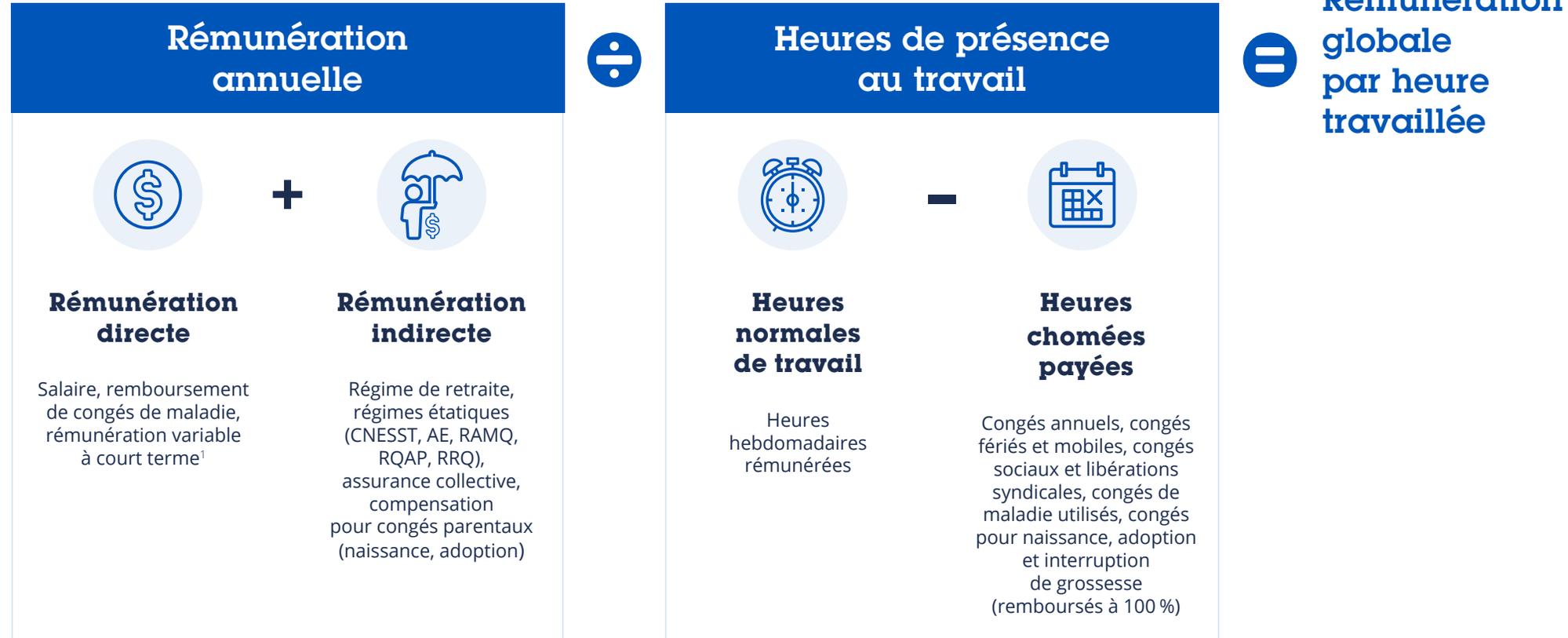


Calcul de la rémunération globale

(seuls les coûts engagés par l'employeur sont pris en compte)



1. Des données sur la rémunération variable sont recueillies tous les ans. Les débourss liés à la rémunération variable, bien que couverts par le concept, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la rémunération globale par heure travaillée dans toutes les publications de l'Institut de la statistique du Québec. Par exemple, ils ne le sont pas dans le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*.